



Clinique Saint Faron
G R O U P E S A I N T G A T I E N



VOTRE SANTÉ ENTRE NOS MAINS



Groupe Saint-Gatien



BIENVENUE



Au sein de la Clinique Saint Faron, les professionnels de santé, l'équipe médicale et chirurgicale mettront tout en œuvre pour rendre votre séjour le plus agréable possible.

Notre volonté est de vous accueillir et de vous soigner dans le plus grand respect, grâce aux pratiques les plus innovantes et en mettant à votre disposition l'ensemble des moyens humains et techniques garants de qualité et de la sécurité des soins.

Ce livret contient toutes les informations utiles à votre séjour.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un prompt rétablissement.

SOMMAIRE

Page 03

Plateau technique et Discipline exercées

Page de 04 à 07

Séjour, votre parcours de soins

Page 07

Une équipe de soins

Page de 08 à 10

Annuaire des praticiens

Page de 11 à 15

Les prises en charges



UN PLATEAU TECHNIQUE PLURIDISCIPLINAIRE

La structure de médecine-chirurgie est
Composée de 63 lits et places :

- ▶ 29 lits en chirurgie
- ▶ 20 places en chirurgie ambulatoire
- ▶ 14 places en service de chimiothérapie

La clinique dispose d'un plateau technique
Composée de :

- ▶ Salles d'opérations réparties en zones septiques, aseptiques et hyperaseptiques ;
- ▶ Une unité de préparation des cytotoxiques ;
- ▶ Un service de kinésithérapeute intervenant à la demande des praticiens ;
- ▶ 3 salles de soins externes ;

En outre la clinique travaille en étroite collaboration avec :

- ▶ Un laboratoire d'analyses médicales ;
- ▶ Un centre d'anatomo- pathologies ;
- ▶ Un centre d'imagerie médicale disposant d'un scanner, d'un IRM et d'un mammotome.

LES DISCIPLINE EXERCÉES

Les disciplines exercées à la clinique Saint Faron sont nombreuses et s'organisent avec les différents praticiens, Les salariés qualifiés, auxquels viennent s'adjoindre le personnel de la restauration

- . Chirurgie vasculaire
- . Chirurgie carcinologique
- . Chirurgie du sein
- . Chirurgie orthopédique
- . Neurochirurgie du rachis
- . Chirurgie viscérale
- . Chirurgie urologique
- . Chirurgie ORL
- . Chirurgie dentaire et chirurgie stomatologique
- . Chirurgie ophtalmologique
- . Chirurgie esthétique, plastique et constructrice
- . Anesthésie
- . Gastro-entérologie
- . Oncologie
- . Endocrinologie

SÉJOUR : VOTRE PARCOURS DE SOINS

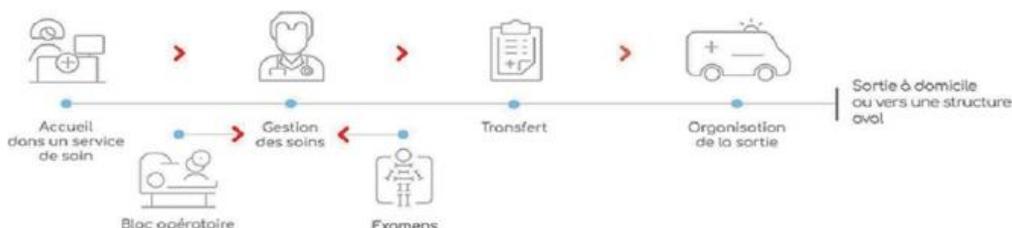
Vous vous préparez à entrer dans un établissement de santé pour passer un examen ou recevoir un soin. Nous savons que plus un patient est acteur de son soin et plus il en tirera bénéfice. Afin de nous aider à vous accompagner au mieux Nous vous impliquons dans votre parcours de soin.

Ce parcours peut se dérouler sous deux formes différentes de prise en charge que ce soit l'hospitalisation complète ou l'hospitalisation en ambulatoire. Dans le premier cas vous resterez au minimum une nuit dans l'établissement et dans le second : vous arriverez et repartirez le même jour.

De plus, votre praticien peut vous proposer d'avoir accès à la réhabilitation Améliorée Après chirurgie (RACC), c'est un mode de prise en charge innovant centré sur le patient. Ce concept vise à permettre au patient de récupérer plus vite ses capacités fonctionnelles après une intervention chirurgicale et réduire le risque de complications postopératoires.

Quelle que soit la prise en charge retenue votre parcours de soin se déroulera en quatre temps :

- 1 Préparation du séjour
- 2 Entrée et séjour
- 3 Formalités de sortie
- 4 Après le séjour



MINEURS HOSPITALISÉS

En cas d'hospitalisation d'un mineur le consentement des deux parents est indispensable. Les deux signatures sont nécessaires

(Apportez livret de famille et vos cartes nationales d'identités)

Si un parent exerce unilatéralement l'autorité parentale, il doit en apporter la preuve lors de l'admission de l'enfant avec le livret de famille ou un acte de justice.

À partir de 15 ans, le mineur doit également donner personnellement son consentement au praticien responsable de l'acte.

01 PRÉPARATION DU SÉJOUR

En hospitalisation ambulatoire :

Vous entrez dans l'établissement sous la responsabilité d'un médecin spécialiste exerçant à la clinique. Il est le médecin référent de votre hospitalisation. Vous avez choisi avec lui la date de votre hospitalisation et vous a indiqué la durée de votre séjour et le secteur de votre hospitalisation. Enfin, ouvrira votre dossier médical.

Votre médecin vous a proposé une prise en charge en ambulatoire, c'est-à-dire que vous serez autorisé à rejoindre votre domicile le jour même de votre intervention. Cette pratique est rendue possible par les techniques ambulatoires modernes (qui sont moins invasives) et des anesthésies moins lourdes (qui réduisent les effets secondaires).

La préadmission : que votre hospitalisation soit complète ou ambulatoire, nous vous demanderons d'effectuer les formalités administratives préalables à votre séjour

Vous pouvez réaliser ces démarches en vous rendant directement le plus tôt possible après l'indication de votre médecin au service des préadmissions ou le cas échéant avant votre consultation d'anesthésie obligatoire (Décret n°94-1050)



02 VOTRE ENTRÉE

Deux situations :

La préadmission n'a pas été réalisée :

Les formalités décrites dans la fiche de préadmission devront être réalisées lors de l'entrée, celles-ci engendreront un délai d'attente plus long. Si votre état nécessite une hospitalisation en urgence et que vous n'avez pas les papiers exigés, vous pourrez être conduit dans votre chambre sans attendre. Les formalités pourront être effectuées ultérieurement par vos proches.

En plus des prestations obligatoires, nous pouvons vous proposer toute une gamme de supplément hôteliers destinés à améliorer votre confort. Ces prestations hôtelières font l'objet d'un choix de votre part, écrites au préalable.

Par ailleurs, pour faciliter vos déplacements et vos échanges lors de votre séjour, l'établissement a développé un code couleur pour identifier les personnels et une signalétique pour chaque espace fonctionnel (CF. page 7).

La préadmission est réalisée :

La veille de votre entrée, vous avez reçu un appel téléphonique afin de vous préciser votre heure de convocation à la clinique. Respecter cet horaire, c'est limiter votre temps d'attente le jour de votre entrée. Vous remettez au service des admissions le dossier complet qui vous a été confié. Un dossier complet est indispensable pour le paiement de votre facture par tiers payant.

La chambre particulière

Si vous souhaitez être hospitalisé en chambre particulière, vous devez en faire la demande dès votre préadmission. La prise en charge de la chambre par les assurances complémentaires dépend du contrat de chacun. Une fiche sur les tarifs vous est remise avec ce livret.

Ambulances & VSL

Les transports en ambulance peuvent être pris en charge par les caisses d'assurances sur justification médicale. Vous avez le choix de la compagnie de transport ambulancier pour votre entrée et votre sortie.

Distributeurs

Des distributeurs de boissons chaudes ou froides et confiseries sont à votre disposition dans le hall d'accueil.

Hygiène

- Pour des raisons d'hygiène les animaux ne sont pas admis dans l'établissement.
- L'hygiène des mains est un devoir pour tous. Sur la clinique, des distributeurs de solution hydro alcoolique sont à votre disposition ainsi que vos proches. **N'hésitez pas à vous servir**

Hospitalisation sous X

Pour des raisons personnelles, vous pouvez choisir d'être hospitalisé(e) sous X, C'est-à-dire de manière anonyme. Vous devez en faire la demande au personnel des admissions lors de votre entrée. Le personnel soignant assurera le maintien de votre anonymat par rapport à l'extérieur.

Commission des usagers (CDU)

La clinique a mis en place depuis 2016 une commission des usagers dont les membres sont :

- Le président
- Un médiateur médical
- Un médiateur non médical
- Les représentants des usagers
- un responsable chargée de relations avec les usagers joignables au 01 60 23 38 59.

Les membres de cette commission sont soumis au secret professionnel.

La commission des usagers est chargée :

- De veiller au respect des droits des usagers,
- De faciliter leurs démarches,
- De participer à la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.

La CDU est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique qualité élaborée par la clinique et la commission médicale d'établissement (CME). Elle est informée de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers et des événements indésirables graves de l'établissement ainsi que des suites qui leurs sont données

03 VOTRE SORTIE

Afin de bien préparer votre sortie administrative, votre médecin spécialiste décidera de la date et heure de votre sortie. En ambulatoire c'est une décision conjointe de l'anesthésiste et de votre spécialiste. Avant de quitter la clinique, vous devrez accomplir directement ou par l'intermédiaire d'un proche au services des admissions diverses formalités administratives. Vous devrez également veiller à ne rien oublier. Votre avis nous importe et nous vous remercions de bien vouloir répondre avant votre départ au questionnaire de sortie. Vos jugements et vos opinions nous sont indispensables pour continuer à améliorer la qualité de l'ensemble de nos services.

Par ailleurs votre adresse mail vous sera demandée lors de votre préadmission ou admission : pour vous permette de répondre au questionnaire national.

E-satis sur votre niveau de satisfaction !

Ce dispositif national permanent est mis à la disposition des usagers pour recueillir leur expérience et leur satisfaction concernant leur hospitalisation, établissement par établissement, sur plusieurs thématiques : accueil, prise en charge, chambre, repas et organisation de la sortie. Concrètement, 2 à 10 semaines après la sortie, vous serez invité par mail à donner votre avis en ligne. Pour cela, vous n'aurez qu'à suivre le lien et vous pourrez répondre quand vous le souhaitez, et même en plusieurs fois. Le questionnaire est totalement anonyme, et l'adresse mail ne sera communiquée à aucun tiers.

Les formalités de sorties en 5 étapes :

Etape 1 : vérifiez et complétez si besoin votre dossier administratif auprès des hôtesse d'accueil, puis demandez l'heure estimée de votre sortie au responsable des soins de votre service.

Etape 2 : Retirez le bulletin de situation aussi appelé « résumé standardisé de sorties » destiné à l'employeur ou votre caisse d'assurance maladie pour justificatif. N'oubliez pas vos effets personnels déposés
Dans le coffre-fort

Etape 3 : Le médecin décide du jour de votre sortie et vous remet directement ou par l'intermédiaire de sa secrétaire :

- Un arrêt de travail (si nécessaire),
- Une éventuelle date de visite de contrôle,
- L'ordonnance si vous savez un traitement à poursuivre après votre sortie,
- Une prescription médicale de transport si votre état nécessite un retour ou un transfert en ambulance ou VSL
- Le document de liaison (lettre de sortie),
- Les anciens documents que vous avez apportés et les nouveaux réalisés lors du séjour (radios, examens de laboratoire...)

Le personnel soignant vous confirmera l'heure de votre sortie le matin même et vous confiera les documents vous appartenant.

Si votre état nécessite un séjour en soins de suite et réadaptation (maison de repos, de rééducation ou convalescence) alors les documents seront transmis au nouvel établissement par le biais des ambulanciers. Votre médecin traitant recevra le compte rendu opératoire de votre intervention et hospitalisation, ce qui vous permettra de prendre contact avec lui à votre sortie.

Etape 4 : Il faudra régler les forfaits journaliers et/ou les suppléments non pris en charge par votre mutuelle ou encore l'ensemble de votre séjour (seulement si pas de prise en charge)

Les frais pouvant rester à charge sont :

- . Les prestations hôtelières,
- . La part de séjour non prise en charge par l'assurance maladie,
- . Le forfait hospitalier,
- . Le ticket modérateur (sauf si une assurance complémentaire le prend en charge),
- . Des compléments d'honoraires peuvent être demandés par certains praticiens exerçant en secteurs conventionnés ou à honoraires libres (secteur 2 ou Optam-co) au titre de consultation, d'actes médicaux ou chirurgicaux. Dans le cadre de votre séjour, les éventuels compléments d'honoraires seront recouverts soit par la clinique soit par le secrétariat du praticien, dans les deux cas ils reviennent au médecin et sont soumis à votre accord au préalable signé.

Etape 5 : Remettez votre questionnaire de sortie. Grâce à votre avis sur votre séjour, pour que nous puissions sans cesse améliorer la qualité de nos services.

En option

- . En cas d'une future hospitalisation programmée, établissez dès votre sortie un nouveau dossier.
- . Si un transport sanitaire est prescrit, demandez la prescription médicale de transport (bon transport) au médecin pour votre retour.
- . En cas de sortie non autorisée, vous devrez signer « une fiche de sortie contre avis médicale » dégageant l'établissement. Et le médecin référent de toute responsabilité.



04 APRES LE SÉJOUR

Votre parcours de soin après votre sortie tant pour les besoins du suivi post-opératoire, que pour la rédaction que vous aurez à faire.

Après votre sortie, si vous avez laissé votre adresse mail, vous serez contacté par mail dans quelques semaines, afin de répondre au questionnaire de satisfaction national E-SATIS.

Par ailleurs, sachez qu'en tant que particulier usager des soins, vous pouvez signaler un évènement indésirable ou en effet secondaire sur le portail de signalement des évènements sanitaires indésirables : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>



Tous les membres de l'équipe paramédicale sont à votre écoute. Ils veillent à votre bien-être tout en assurant leurs autres missions. Tous sauront agir ou faire intervenir la personne la plus compétente en cas d'urgence.

Durant votre séjour vous allez rencontrer différents personnels, ils sont identifiables par les badges de couleur différentes :

-  Marron pour les services administratifs
-  Bleu pour les médecins, les chirurgiens et les cadres
-  Jaune pour les kinésithérapeutes

Pour des raisons d'hygiène, les infirmières et les aides-soignants ne portent pas de badge. En revanche leur nom est inscrit directement sur leurs tenues :

-  Galon bordeaux pour les infirmières, et les aides-soignants
-  Galon bleu pour les employés de service hospitalier

ANNUAIRE DES PRATICIENS

Anesthesie-Reanimation :



El Hadouti Gasent, Yasser

01.60.23.35.92



Valeriu, Galanton

01.60.23.35.92



Jean-Marc, Rimaniol

01.60.23.35.92



Ghenadie, Ene

01.60.23.35.92

Chirurgie Orthopédique :



Dr Delphine, Dedome

01.60.23.38.81



Dr Cédric, Laporte

01.60.23.39.04



Dr Sheeraz, Moussadjy

01.60.23.48.96

Chirurgie de la main et de l'épaule :



Dr Solal, Benhamou

01.60.23.39.02



Dr Benjamin, Haddad

01.60.23.39.02



Dr Habib, Khodja Bach

09.51.69.58.86

Chirurgie ORL :



Dr Quentin, Baumann

01.60.23.39.02



Dr Samuel, Zribi

01.60.23.39.02

Chirurgie général et digestif :



Dr Aminata, Kane

01.60.23.55.84

Dr Marc, Biechler

01.60.23.38.71



Dr Yann, Assaf

01.60.23.38.91

Chirurgie urologique :



Dr Irène, Cholley

01.60.23.38.78



Dr Denis, Dadoun

01.60.23.38.78



Dr François, Jacob

01.60.23.38.78



Dr Stanislas,
Rodrigues-Henriques

01.60.23.38.78



Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique :

Dr Jérôme, Cuminet

01.60.23.30.91



Dr Frédéric, Zazurca

01.60.23.30.91

Chirurgie dentaire et implantaire :

Dr Thierry, Gorce

01.60.09.79.00

Chirurgie stomatologie :

Dr Cécile, Buchet

01.60.25.19.85

Chirurgie vasculaire :

Dr Olivier Cerceau

01.60.23.38.55

Neurochirurgie :

Dr Rémi Nseir

01.60.23.50.17

Gastro-entérologie :

Dr Hatem, Salloum

01.60.23.39.03



Dr Jules-Colbert, Feuhou

01.60.42.99.94

Endocrinologie :

Dr Morsli, Seddiki

06.76.08.65.51

Oncologie/ partenariat équipes de Forcilles:

Dr Benouali, Djamel

01.60.23.35.87

Dr Nunhuck

01.60.23.35.87

Ophthalmologie :



Dr Nadir, Amaouche

01.64.33.47.10



Dr Abdellouabah, Aifa

01.64.33.47.10



Dr Julien, Provost

01.64.33.47.10



Dr SETHA, Vo Kim

01.64.33.47.10



Dr Pathma, Thiaga

01.64.33.47.10

Dr Philippe, Binisti

01.60.37.63.83

Annuaire des praticiens



Kinésithérapie :

- Mme Djeneba, Bore-Doucore



Laboratoire d'analyses médicales :(Monteverain/Alamianvilliers)

01.64.33.41.25

- Dr Fabien, Bianchi
- Dr Christophe, Crouzier
- Dr Gilles, Defrance
- Dr Henri-Charles, Hugede

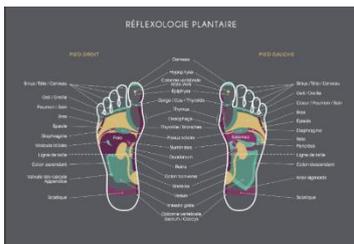
Laboratoire d'anatomopathologie :

- Dr Jean-François, Boivin
- Dr Roland, Jeandel



Radiologie conventionnelle, scanner, IRM : **01.64.34.00.15**

- Dr Claude, Azemar
- Dr Philippe, Charpentier
- Dr Serge, Elbaz
- Dr Christian, Fortel
- Dr Guillaume, Jourdan
- Dr Nicolas, Lenclos
- Dr Yvan, Maulat
- Dr David, Minart
- Dr Philippe, Rouillard
- Dr Troulis, Emmanuel
- Dr Wolf, Alain
- Dr François, Blanc
- Dr Jonathan, Dbjay
- Dr Carole, Bournier
- Dr Muriel, Denes
- Dr Kim, Shek-Delon
- Dr Alexendru, Onu
- Dr Claire, Rull-Elbaz
- Dr Philippe, Joffre
- Dr Alexandre, Memmi
- Dr Yves, Silber



Réflexologie :

- Mme Véronique, Buisson **06.87.30.68.30**

Nos prises en charge

Que vous soyez accueilli pour une entrée programmée, un acte de chirurgie ambulatoire, ou encore une prise en charge disponible dans notre établissement. Vous pouvez retrouver toutes les informations complémentaires sur votre parcours de soin de notre site internet www.cliniquesaintfaron.fr.

► La chirurgie Vasculaire

Au sein de la clinique, la chirurgie vasculaire consiste à la prise en charge de l'ensemble des pathologies vasculaire « Périphériques », (qui ne concerne pas le cœur et qui ne nécessite pas de circulation extra corporelle).

► La chirurgie digestive et endoscopie

Les praticiens prennent en charge les pathologies relevant des chirurgies digestive et viscérale. souvent confrontés aux cancers, les spécialistes de chirurgie générale participent au réseau 3C des établissements de Seine et Marne.

Tous est mis en œuvre pour privilégier les techniques les plus innovantes et les moins invasives.

Notre programme de réhabilitation améliorée après chirurgie, s'applique dans cette spécialité et se met au service du patient.

Les gastro-entérologues réalisent des investigations avec endoscopes qui permet d'effectuer en ambulatoire des actes diagnostiques et thérapeutiques. Cela favorise par exemples les dépistages plus précoce et améliore la lutte contre le cancer.

► La chirurgie orthopédique

Les chirurgiens orthopédistes, interviennent directement sur l'os, l'articulation, le cartilage, les ligaments, muscles et tendons au niveau des différentes articulations (Hanche, Genou, Pied, Epaule, Main...) et membres.

Le patient bénéficie de plus haut niveau de compétence et d'utilisation optimale des dernières techniques et avancées pour obtenir le meilleur résultat fonctionnel.

L'ensemble des chirurgiens orthopédique de la clinique sont engagés dans la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC) qui vise à optimiser toutes les pratiques pour une récupération plus rapide pour le patient.

C'est ainsi que le patient est acteur et au cœur de sa prise en charge, partenaire du corps médical et non plus passif.

► La chirurgie de la main et de l'épaule

Le centre chirurgical de l'épaule et de la main de l'Est parisien (CCEM) est constitué de chirurgiens spécialiste dans les membres supérieur. Les praticiens y assurent une prise en charge sur l'ensemble des pathologies de la main, autant dans le cadre de l'urgence que celui de la chirurgie programmée.

Les pathologies prises en charge sont notamment les plaie, fracture, entorse, luxation, tendinite, syndrome du canal carpien, doigt à ressaut, lésion ligamentaire du poignet, pseudarthrose du scaphoïde, maladie de dupuyteren, arthrose du poignet, du pouce et des doigts long.

► La neurochirurgie du rachis

La chirurgie de la colonne vertébrale et de la douleur est assurée par le neurochirurgien de la Clinique de saint de Faron.

Les pathologies les plus souvent prises en charge : sur la clinique sont les pathologies dégénératives rachidiennes (canal étroit, hernies discales...).

Engagé dans le programme de réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC), notre praticien met tout en œuvre pour préparer le patient en amont de l'intervention

pour faciliter leur récupération en le rendant acteur de sa prise en charge.



Nos prises en charge

► La chirurgie urologique

Les Dr Cholley, Dadoun, Jacob et Rodrigues en charge de cette spécialité couvrent en globalité l'éventail des interventions sur l'appareil urinaire et génital chez l'homme, la femme et l'enfant.

Ils disposent de matériels récents et innovants comme la vidéo-chirurgie en 3D qui améliore la qualité du geste chirurgical réalisé le plus souvent en ambulatoire. Les praticiens sont engagés dans la démarche d'accréditation et sont certifiés par la Haute Autorité de santé.

Les pathologies prise en charge sont la prostatique, vésicales, rénales, calculs rénaux ou vésicaux.

Les pathologies génitales féminine : (prolapsus, incontinence urinaire)

Les pathologies masculines : (infections urinaire, andrologie)

Les urologues de la Clinique Saint Faron traitent les cancers urologiques, une réunion à ce sujet a lieu chaque semaine au sein de la clinique permettant de proposer une prise en charge validée collégialement.

► La chirurgie du sein

Une large part de l'activité des chirurgiens de cette spécialité est consacrée à la chirurgie cancérologique du sein. La prise en charge des patientes est globale.

Les chirurgiens travaillent en étroite collaboration avec les radiologues, chimiothérapeutes, radiothérapeute, anatomopathologistes.

Certaines interventions au niveau du sein peuvent faire recours à une chirurgie plastique, en vue d'une potentielle reconstruction mammaire.

En cancérologie le cancer préconise plus de 50% de prise en charge en ambulatoire. Les praticiens s'engagent donc au programme de réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC)

► La chirurgie ophtalmologique

L'activité chirurgicale ophtalmologique à la Clinique Saint Faron est assurée par une équipe de chirurgiens spécialisés consultant en cabinet privés. Grâce à leur haut niveau de technicité, les chirurgiens qui opèrent à la clinique pratiquent le plus souvent leurs interventions en ambulatoire. Une équipe infirmière spécialement formée et une structure adaptée, permettent aux ophtalmologiste de prodiguer le traitement

de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) par les injections intra vitréennes (IVT)

► La chirurgie ORL

Les chirurgiens de l'ORL de la Clinique Saint Faron prennent en charge les pathologies relevant de leurs spécialités :

- La chirurgie endonasale : Pathologies rhino logiques et sinusiennes
- La chirurgie de l'oreille : oreilles décollées, myringoplastie, tyranoplastie, octospongiose
- La chirurgie pédiatrique : amygdalectomie
- Et la chirurgie rhinoplastie fonctionnelle ou réparatrice

► La chirurgie Stomatologique

Dans la clinique même, notre praticienne vous prend en charge pour les extractions de dents de sagesse, des dents incluses, pour la glandes parotides, de nombreuses interventions se passe en chirurgie ambulatoire

► La chirurgie dentaire

La chirurgie dentaire traite les affections des dents, pour les praticiens les prise en charge se font pour les extractions dentaires et pour la pose d'implants.

► La chirurgie plastique et réparatrice

L'activité des chirurgiens plastique de la Clinique Saint Faron se partage entre les opérations et de reconstruction (post cancéreuse, ou post traumatique) et les interventions à visée esthétique. On retrouve cette dualité aussi bien pour le visage que pour les seins, le ventre, et la silhouette en général.

► La chirurgie oncologique

La chirurgie au service d'oncologie, répond au directive du « plan cancer » national. En ce sens elle engagée à soigner autrement. Outre l'approche pluridisciplinaire et les hautes compétences en matière de chirurgie ou encore de chimiothérapie. La prise en charge pour les personnes atteintes d'un cancer comprend un accompagnement complet, avec un soutien psychologique pour faire face au cancer dans les meilleures conditions médicales et humaines

Contre le cancer les praticiens font équipe, les décisions thérapeutiques sont prises collectivement entre médecins, chirurgiens et radiothérapeutes, partant du diagnostic jusqu'au bilan d'évolution. Après une éventuel opération, les chimiothérapies sont prises en charge dans le cadre du service de chimiothérapie en ambulatoire (hospitalisation de jour) avec un accueil spécialement adapté à ce type de thérapeutique.

► La chirurgie hématologique

Un hématologue ou hématologiste, est un médecin spécialisé dans les maladies du sang. Il vient à prendre en charge les patients souffrant de leucémies et de lymphomes, des cancers qui viennent directement toucher les cellules du sang et du système de défense immunitaire.

Le praticien va aussi traiter les pathologies comme la maladie vasquez (une hyperglobulie), les talassémies, l'hémochromatose, les aplasies médullaires (disparition des cellules sanguines et souche à l'intérieur des os), avec l'hémophilie et d'autres troubles de la coagulation. Avec la prise en charge des bilans d'anémies.



Les associations présentes sur la Clinique saint Faron

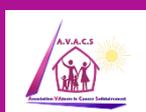
Ecole de musique de Mareuil-Lès-Meaux



Sites internet :
<http://ecolemusique-mareuil77.org>
Téléphone : **01.64.34.50.73**

Cette association locale intervient en chimiothérapie, pour jouer de la musique auprès des patients afin de les apaiser lors de leurs traitements

AVACS (Association, vaincre, le Cancer Solidairement)



Tel : **06.81.01.01.24**

Site internet :
www.avacs.fr

Facebook :
A.V.A.C.S St Faron 2000

Mail :
Association.avacs@orange.fr

L'AVACS, concerne en premier lieu les personnes atteintes d'un cancer hommes ou femmes et de leurs proches, mais également pour les personnes se sentant concernées par cette maladie.

Dans le service de chimiothérapie, une équipe de 5 personnes bénévoles apporte un soutien moral deux matinées par semaine, avec une esthéticienne présente deux matinées dans le mois, pour dispenser des soins.

Les ateliers réalisés sont :

- de l'art thérapie
- atelier création
- atelier « unité corps esprit » (yoga)
- atelier « détente et vitalité » (auto shiatsu)
- atelier cuisine à domicile
- atelier maquillage
- atelier de karaté bien-être
- séances de sophrologie
- groupe randonnée
- groupe de soutien
- conseil en image personnelle
- et séances individuelle de shiatsu

Comité de Seine et Marne de la ligue contre le cancer

Les principales missions de la ligue contre le cancer reste :

- la recherche, la ligue contre le cancer est le 1^{ER} financeur indépendant de recherche en France. Le comité de Seine et Marne alloue un budget de 626 000 € pour la recherche de 2010.
- ils accompagnent sur le plan moral et physique des patients et de leurs proches
- aides financièrement les personnes mise en difficulté par la maladie
- font de la prévention, informent, et dépiste sur les différents thèmes tels que le tabac, l'alcool, l'alimentation, l'activité physique et le soleil

A la Clinique saint Faron, une équipe de bénévoles apporte un soutien moral aux personnes atteintes par le cancer deux matinées par semaines.



Tel du comité de Seine et Marne : **01.64.37.28.13**

Site internet : www.ligue-cancer77.net

Tout le monde contre le cancer

Depuis 2005, l'association « tout le monde contre le cancer »

Accompagne les familles touchées par le cancer avec une seule philosophie « tant qu'il y'a de la joie, il y'a de la vie ! » une condition forte qui illustre leurs volontés d'aborder la maladie avec nos meilleures armes : des sourires et de la joie de vivre !

L'association, réalise chaque année 1000 actions pour améliorer le quotidien des malades ainsi que de leur famille, auprès de 150 hôpitaux et maisons de parents partout en France. Parce que la maladie impacte tous les proches

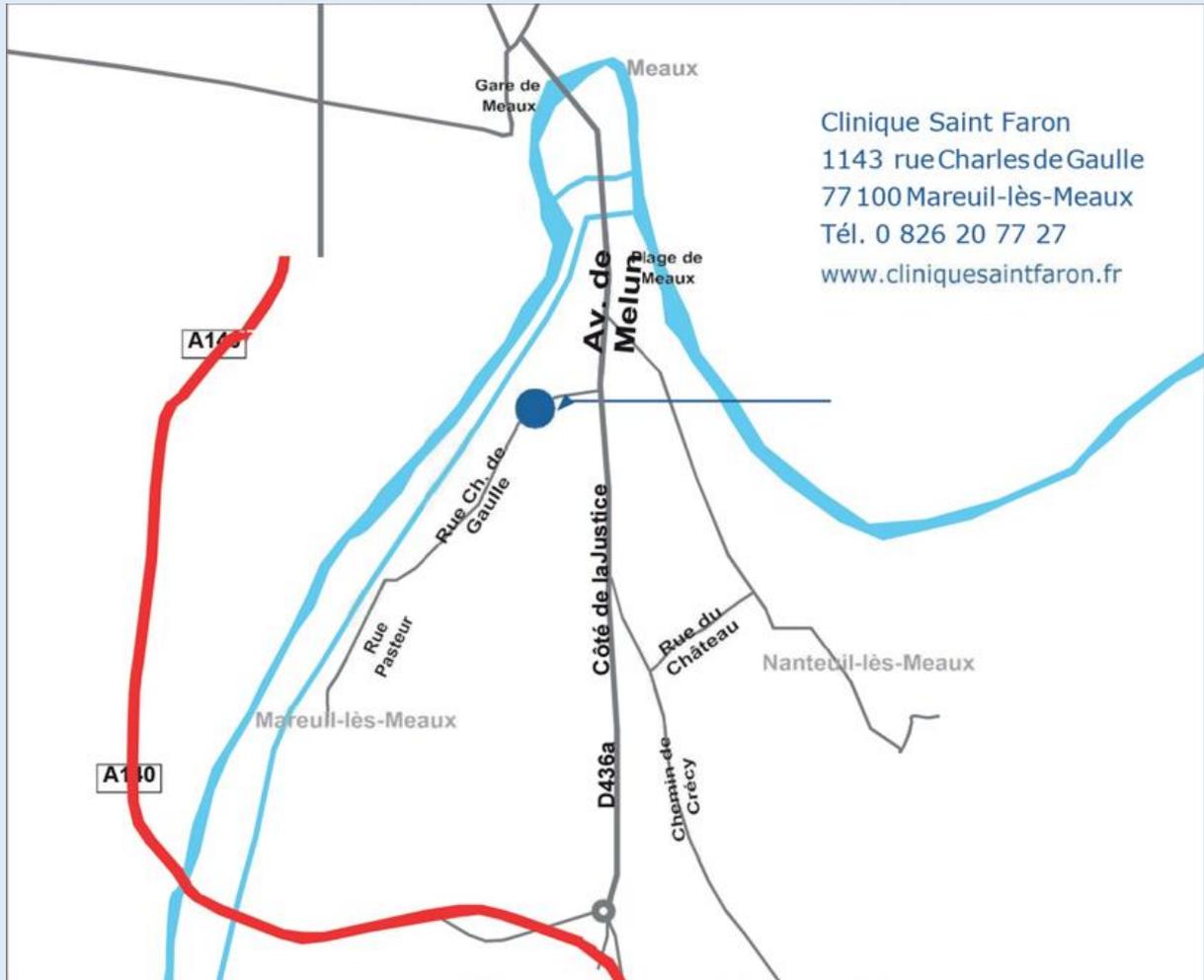
Nous invitons également les parents, frères et sœurs à partager des moments de rêve et de douceur.

La Clinique Saint Faron a signé une convention de partenariat avec cette association permettant ainsi d'inscrire nos patients dans les actions de l'association.



Site internet : www.touslemondecontrelecancer.com





Votre Santé Entre Nos Mains



Décembre 2023